

Pourquoi nous rejetons la réforme du lycée et du baccalauréat au lycée Sophie Germain

Madame, Monsieur,

Le gouvernement met en place, dès la rentrée prochaine, une réforme du baccalauréat et du lycée. Elle concernera, à la rentrée 2019, les actuels élèves de Seconde. Pour nous, ces réformes portent préjudice aux élèves.

• **Les dangers de la réforme du lycée :**

La réforme du lycée repose sur la disparition des « séries » du bac général :

A la place, les élèves devront **construire eux-mêmes leurs « parcours » en choisissant trois spécialités (parmi 12) en classe de Première qui se réduiront à deux spécialités en Terminale.** Cette réforme permettrait officiellement une plus grande diversité de parcours, ainsi qu'un plus grand « droit à l'erreur » pour les élèves.

Pour nous, ces arguments sont faux :

► D'abord, **les « séries » n'empêchent pas la diversité des parcours** : chaque série comprend des enseignements de « spécialité » et des « options » qui permettent justement aux élèves de « colorer » leurs enseignements. Mais sans se spécialiser trop fortement ni trop tôt, et en restant dans un cadre « lisible » ! Les séries ont certes des défauts, mais elles permettent à tous les élèves de poursuivre jusqu'au bac un nombre important de disciplines, et d'éviter ainsi d'avoir à se déterminer trop tôt !

► La réforme du lycée prévue, au contraire, force les élèves à savoir précisément, dès la fin de la Seconde, quelles études ils veulent poursuivre après le bac. Par ailleurs, alors qu'aujourd'hui l'élève se spécialise en Terminale en renforçant certaines disciplines, dans le nouveau lycée, il se spécialisera en abandonnant une spécialité entre la Première et la Terminale, ce qui réduira encore davantage l'éventail de ses choix pour le Supérieur.

Cette réforme aboutit finalement à **une pré-orientation très précoce, restrictive et définitive des élèves de 15 ans, avec le risque d'empêcher les poursuites d'études deux ans plus tard.**

► La réforme du lycée s'accompagne, par ailleurs, d'une baisse des moyens. Ainsi, les lycées ne pourront pas ouvrir toutes les spécialités (seulement 8 au lycée Sophie Germain) et beaucoup d'options seront supprimées, ainsi que les enseignements d'exploration de Seconde : 5 groupes pour Littérature et Société, 4 groupes de Méthodes et Pratiques Scientifiques (MPS) et 2 groupes de PFEG (Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion) dans notre lycée. L'offre de formation sera, de fait, considérablement réduite ! Il est donc faux de dire, que les lycéens

auront davantage de choix ! De plus il n'y aura pas assez de places dans chaque spécialité et option de l'établissement pour tous les élèves du lycée. Certaines spécialités seront aussi sélectives, voire plus, que l'étaient certaines séries.

La réforme du lycée organise la fragilisation du bac technologique :

Bien que les séries soient maintenues dans la voie technologique, les enseignements généraux y sont communs : ils ne sont plus spécifiques à chacune des séries de la voie technologique. Par ailleurs, on assiste à un rabotage de certains horaires, notamment technologiques. **La voie technologique perd donc dans son versant général et dans son versant technologique !**

• Les dangers de la réforme du baccalauréat

La réforme du baccalauréat repose sur deux grandes mesures : **diminuer le nombre d'épreuves « finales »** (examens anonymes en fin de Terminale) et **donner plus de place au « contrôle continu » et aux épreuves communes organisées localement.**

Nous rejetons ces deux mesures :

► **Cette réforme ne va pas simplifier le baccalauréat, ni le rendre moins stressant, au contraire !** Réduire le nombre d'épreuves terminales, ce n'est pas réduire le nombre d'épreuves pour les élèves. **Actuellement, ils passent 12 à 13 épreuves en fonction des séries. Désormais, ils devront en passer 21 :** 6 épreuves finales et 15 épreuves communes (réparties entre le deuxième trimestre de la Première et le deuxième trimestre de la Terminale). Par ailleurs, 10 % du baccalauréat résultera du contrôle continu pur ce qui mettra, inévitablement, les élèves sous pression à chaque évaluation.

► **Les épreuves communes et le contrôle continu menacent la valeur du diplôme !**

Les épreuves nationales et anonymes garantissent l'égalité de traitement de tous les élèves. Il ne peut pas y avoir de doute sur la valeur du diplôme, car il ne peut pas y avoir de favoritisme, de passe-droit. Or, avec le poids des épreuves communes et du contrôle continu dans le bac (près de la moitié du diplôme), le baccalauréat sera suspecté de ne pas avoir la même valeur partout.

Ces réformes ne vont donc en rien améliorer le fonctionnement du lycée et vont terriblement fragiliser le baccalauréat. Pour l'avenir de nos élèves, de vos enfants, pour qu'ils soient traités de manière juste par le système scolaire, nous rejetons ces réformes, et nous vous invitons à les rejeter également !

Une majorité des enseignant.e.s du lycée Sophie Germain réunis en Assemblée Générale le mardi 5 février 2019 a décidé d'une action commune, relayée dans de nombreux autres établissements : ils envisagent de mettre une moyenne de 20/20 au deuxième trimestre à tous les élèves de Seconde et de Première.

La majorité des enseignant.e.s du lycée Sophie Germain (Paris)